FICHE d'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : VILLE DE NAISSANCE :

SEXE : ☐ FEMININ ☐ MASCULIN PAYS DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE E-MAIL :

N° TEL. : N° PORTABLE :

NIVEAUX DE L'ACTIVITE PRATIQUE POUR LE STAGE:

SKI ALPIN :	☐ DEBUTANT	☐ MOYEN	☐ BON	☐ TRES BON	☐ EXPERT
SNOWBOARD :	☐ DEBUTANT	☐ MOYEN	☐ BON	☐ TRES BON	☐ EXPERT
SKI RANDO :	☐ DEBUTANT	☐ MOYEN	☐ BON	☐ TRES BON	☐ EXPERT
TELEMARK :	☐ DEBUTANT	☐ MOYEN	☐ BON	☐ TRES BON	☐ EXPERT

Représentant de la couverture sociale de l'enfant : ☐ PARENTS ☐ PERE ☐ MERE ☐ TUTEUR

Informations du père
NOM :
PRENOM :
N° TEL. :
N° PORTABLE :
ADRESSE E-MAIL :

Informations de la mère
NOM :
PRENOM :
N° TEL. :
N° PORTABLE :
ADRESSE E-MAIL :

Dans le cadre des sorties, des images fixes ou animées sont réalisées. Elles seront diffusées sur le blog, sans caractère lucratif. Elles ne comporteront aucun renseignement susceptible d'identifier l'adhérent (nom ou adresse). Nous sollicitons votre autorisation pour les photos ou vidéos vous représentant vous ou votre enfant.
Lu et approuvé
Signature : en cas de refus, barrer le cadre

Hors-piste pour les enfant/ados dont le niveau de ski sera jugé adéquat par les moniteurs du club dépositaires d'une habilitation FFS. (HORS PISTE = initiation au ski hors piste en bordures de celle-ci ou entre deux pistes)
J'autorise l'initiation de mon fils/ma fille à la pratique du ski hors-piste avec un équipement dédié (DVA, pelle, sonde) sous la responsabilité d'un moniteur qualifié.
Lu et approuvé
Signature : en cas de refus, barrer le cadre

L'adhésion au club implique l'acceptation de nos statuts et le règlement intérieur du club

Pièces à fournir pour valider votre inscription

- La fiche d'inscription ci-dessus complétée et signée.
- Une copie de la licence
- **Le Questionnaire Santé pour les personnes Mineures :**
  (Extrait de l'article 12.2 RÈGLEMENT DES LICENCES, MUTATIONS ET AFFILIATIONS *2022/2023 de la F.F.S.) :*
  L'obtention ou le renouvellement, par une personne mineure (au moment de la prise de licence) d'une licence carte neige LOISIR, DIRIGEANT ou COMPÉTITEUR est subordonné au renseignement d'un questionnaire de santé « relatif à l'état de santé du sportif mineur », annexé au présent règlement (Annexe 3) conjointement par le mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale.
  La ou les personnes exerçant l'autorité parentale atteste(nt) que chacune des rubriques du questionnaire a donné lieu à une réponse négative. À défaut, elle(s) est/sont tenue(s) de produire un certificat médical, datant de moins de 6 mois, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée.
  https://www.spuc-skisnow.fr/php/inscriptions/fichiers/Questionnaire_Sante_Mineur.pdf
- La fiche assurance FFS: https://www.spuc-skisnow.fr/php/inscriptions/fichiers/fiche_garantie_assurance.pdf
- Une photo d'identité qui vous sera rendue
- La fiche sanitaire de liaison complétée :
  https://www.spuc-skisnow.fr/php/inscriptions/fichiers/fiche-sanitaire-de-liaison.pdf
- Une copie de la carte européenne d'assurance maladie en cours de validité (Voir votre centre de sécurité sociale)
- Une copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- les originaux de la carte d'identité ou passeport et de la carte européenne d'assurance maladie sont à remettre aux encadrants le jour du départ
- L'attestation de sortie du territoire (pour les mineurs) :
  https://www.spuc-skisnow.fr/php/inscriptions/fichiers/fiche_sortie_de_%20territoire.pdf
- Une photocopie de la carte d'identité du signataire de l'attestation de sortie du territoire
  Règlement financier du STAGE au titre d'acompte pour le stage quelque soit l'age du stagiaire:
  - **266 €** à l'ordre de SPUC Ski et Montagne si la licence est prise directement sur le site de la FFS par l'adhérent.
  - **340 €** à l'ordre de SPUC Ski et Montagne si la licence est prise par le club pour l'adhérent.

RAPPEL sur la licence : Toute licence prise avant le 31 décembre 2023 peut bénéficier d'une aide de l'état appelé PASS'SPORT, soit 50€ de remboursement dans la mesure ou l'adhérent est éligible à cette prestation.

Voir toutes les informations du PASS'SPORT sur : www.pass.sports.gouv.fr

NB : Nous vous remercions d'envoyer au plus tard le 24 janvier 2024, le solde du stage, toujours à l'ordre de SPUC Ski et Montagne, Ce chèque solde pourra être encaissé le mois suivant si vous le précisez sur votre envoi.
Autres possibilités de règlement :
- Chèques vacances
- Virement Bancaire : RIB Titulaire du Compte :
  ASS SPUC SECTION SKI
  IBAN : FR76 1558 9335 6706 1953 0274 454
  BIC : CMBRFR2BXXX